



Communiqué de l'Association Rennaise des Centres Sociaux (ARCS)



« Responsables et solidaires, restons en contact ! »

Rennes, le 18 mars 2020.

Chères adhérentes et chers adhérents,

Chères équipes bénévoles et salariées,

La période de confinement contrainte et indispensable que nous vivons en ce moment, pour le bien de toutes et de tous, nous a conduit à prendre des décisions immédiates de fermeture des 6 Centres Sociaux et du siège, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Notre mission d'accueil, d'information et d'orientation de tous les publics est maintenue par téléphone grâce à une redirection vers les téléphones portables des Directions de Centre Social et de la Directrice générale pour le siège. Par ailleurs, vous pouvez toujours contacter chaque Centre Social et le siège via leurs adresses mails respectives, grâce au suivi réalisé par les équipes de Secrétaires.

En fonction de la disponibilité des professionnels, des accompagnements individualisés sont assurés par les équipes de travailleurs sociaux et de la petite enfance pour « aller vers » et répondre aux besoins des familles et des habitants les plus fragilisés, grâce à l'utilisation de différents moyens de communication à distance (téléphone, mail, site internet et réseaux sociaux).

Les professionnels du siège et les Directions de Centre Social, qui peuvent exercer leur métier à distance, concourent à la continuité des fonctions supports indispensables (ex : système d'information, paie, organisation du travail, gestion du personnel, dialogue social...). Aussi, les activités de télétravail sont actuellement en cours de définition pour chacun des postes concernés.

Les dirigeants de l'Association, dans une logique de solidarité, s'accordent pour trouver des solutions permettant le maintien de salaire à 100% du net pour tous-tes les professionnels-les de l'ARCS, quel que soit leur métier et leur fonction. En effet, certains métiers ne peuvent pas s'exercer en télétravail et nécessiteront la mise en place de mesures de chômage partiel. A cet effet, la consultation pour avis des

représentants du personnel (Comité Social et Economique), que nous savons aussi mobilisés, sera organisée prochainement. Nous apporterons toutes les précisions utiles aux salariés concernés à l'issue de cette consultation.

Face à cette situation inédite, et en un temps record, plusieurs initiatives ont d'ores et déjà été prises pour maintenir les liens sociaux et familiaux avec les personnes que nous accompagnons, mais aussi pour maintenir les liens entre équipes salariées et bénévoles :

- préparation de colis alimentaires pour les familles et les habitants en lien avec l'épicerie sociale TySol ;
- appels téléphoniques auprès des personnes isolées qui ne disposent pas d'internet ou de téléphone androïde ;
- publication de « trucs et astuces » pour s'occuper à la maison, sous forme de « défis ludiques » pour les familles et les personnes isolées, sur les pages Facebook des différents Centres Sociaux ;
- réalisation de fiches pratiques d'activités à destination des parents pour des activités « parents-enfants » à domicile ;
- création de plusieurs groupes de dialogue avec les équipes salariées, bénévoles et les groupes d'habitants pour maintenir les liens ...

La réactivité et la créativité des équipes salariées et bénévoles sont remarquables et méritent notre admiration ! Nous savons, toutes et tous, que cette période est indispensable pour la sécurité de chacun, chacune. Tout en respectant les consignes, il nous faut imaginer des moyens pour ne pas rompre les chaînes de solidarité que nous construisons ensemble autour de nos valeurs et de nos missions.

Soyons à l'écoute, disponibles (même depuis nos domiciles), restons en contact et profitons de ces moments pour réfléchir à l'avenir de ces merveilleux lieux que sont les Centres Sociaux. Ce retrait obligatoire peut aussi nous permettre de poursuivre nos rêves de société, plus justes et solidaires, pour que nos futures retrouvailles nous permettent de les réaliser !

Merci à toutes et à tous,

Annie Brelrier, Sylvie Litte-Sinda, Jean-Luc Masson, Co-Présidents de l'ARCS
et Amélie Trappler, Directrice Générale.